

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 12 avril 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 12 avril à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 6 avril 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ-M. MACHADO - MME RASCAGNERES-GARCIA-
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU -M. MARLIN - MME PLAYE - MME SCHREIBER - MME SCHWARZ - M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY - M. JULIEN - M. VERY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK - M. BECKER - MME DROUOT - MME FOUET - M. GRANDBASTIEN - MME ROTA M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO - M. DOSE
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC - M. FALCETTA - MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. HUET à M. BERNARDO MME GUENSER à M. DOSE
<i>Marbache</i>	M. MAXANT à M. TROGRIC
<i>Pompey</i>	M. KUHN à MME GEOFFROY MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN -M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°17 – DA du 12/04/2018

Rapporteur : MME SCHREIBER

Programmation voirie 2016-2023

Le programme pluriannuel de travaux de voirie prévoit un investissement de 16,333 millions d'euros entre 2016 et 2023 soit en moyenne 2 millions d'euros par an pendant 8 ans.

Il est basé sur le résultat des réunions de programmation organisées entre le Bassin de Pompey et les communes et intègre les besoins de renouvellement d'équipements en matière de gestion patrimoniale.

Ce programme se décompose donc en plusieurs volets d'intervention :

- l'initiative communale portant sur le réaménagement de certaines rues ;
- les besoins de sécurisation (carrefours, entrées de villes, sorties d'écoles,...) ;
- le programme de rénovation et d'entretien des chaussées ;

- le programme d'investissement sur équipements (feux, signalisation, ouvrages,...) ;
- l'initiative communautaire pour accompagner les politiques et projets communautaires (requalification urbaine, projets de développement urbain,...)

Une première autorisation de programme prévoyait un investissement de 8 millions jusqu'à fin 2019, date prévue pour un bilan à mi-parcours de l'avancement de la programmation.

Actuellement, à fin 2017, 2,63 Millions ont été consommés au titre du programme voirie, soit 33 % du montant de l'Autorisation de Programme 2016-2019.

La projection des consommations de crédits suivant la programmation initiale suite au recalage de planification de certaines opérations s'établit de la manière suivante :

Pour la première partie du programme jusqu'en 2019 :

	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	Total
<i>Programme voirie</i>	1 021 006	1 610 986	4 115 703	1 252 305	8 000 000

Ces investissements se répartissent de la manière suivante :

- 3,53 Millions d'€ au titre de l'aménagement d'initiative communal,
- 2,53 Millions d'€ au titre de la rénovation et d'entretien des chaussées,
- 1,50 Millions d'€ au titre des aménagements de sécurité,
- 288 789 € au titre de l'investissement sur les équipements,
- 140 000 € au titre de l'initiative communautaire (rue Mozart à Liverdun en accompagnement du projet Beausite)

A partir de 2020, un programme prévisionnel de 8,333 Millions d'Euros est envisagée jusqu'en 2023 avec la projection de répartition suivante :

- 2,27 Millions d'€ au titre de l'aménagement d'initiative communal,
- 2,36 Millions d'€ au titre de la rénovation et d'entretien des chaussées,
- 688 000 € au titre des aménagements de sécurité,
- 432 115 € au titre de l'investissement sur les équipements,
- 2,58 Millions d'€ au titre de l'initiative communautaire

Les études nécessaires à la réalisation de ces opérations sont menées en cohérence avec les différentes politiques publiques impactant l'espace public et l'aménagement et notamment en matière de mobilités, de propreté et de gestion des déchets.

Les évolutions de compétences récentes et les perspectives nouvelles en matière de sécurité routière, de progrès technologiques et de réglementation devront dorénavant être intégrées au sein de cette programmation.

Ainsi, une étude portant sur l'analyse des aménagements des traversées piétonnes va être réalisée en 2018 et permettra de définir des lignes de conduite qui seront déclinées dans les aménagements de sécurité à réaliser.

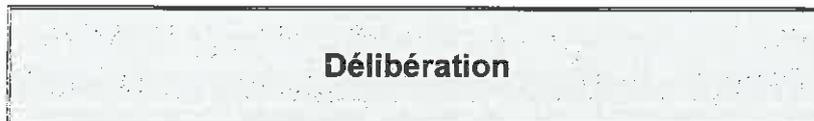
De plus, les éléments issus des préconisations du plan lumière seront intégrés dans la mise en œuvre de cette programmation afin d'être compatible avec le schéma de cohérence lumineuse, déployé à l'échelle du bassin (cf délibération sur le plan lumière).

Par ailleurs, les perspectives de programmation pourront être amenées à évoluer afin de se coordonner avec les enjeux d'investissement liés au transfert de la compétence eau et assainissement.

Le tableau, ci-joint, récapitule, par année, les opérations retenues pour cette programmation 2016-2019 et les perspectives pour la période 2020-2023.

Il vous est proposé d'approuver cette programmation pluriannuelle suivant le détail des opérations figurant dans le tableau joint.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,



- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

Le conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le contenu de la programmation voirie 2016-2023 suivant le tableau figurant en annexe de la présente délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRIC

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20180412-17-DE
Date de télétransmission : 23/04/2018
Date de réception préfecture : 23/04/2018